

PRÉFET DE L'OISE

# Guide TPS - Saisie des demandes de subvention relatives à la politique de la ville

## Qu'est-ce que TPS(TéléProcédure Simplifiée)

TéléProcédure Simplifiée (TPS) est une application en ligne qui permet à tous les organismes publics de créer des téléprocédures et de gérer les demandes des usagers sur une plateforme dédiée.

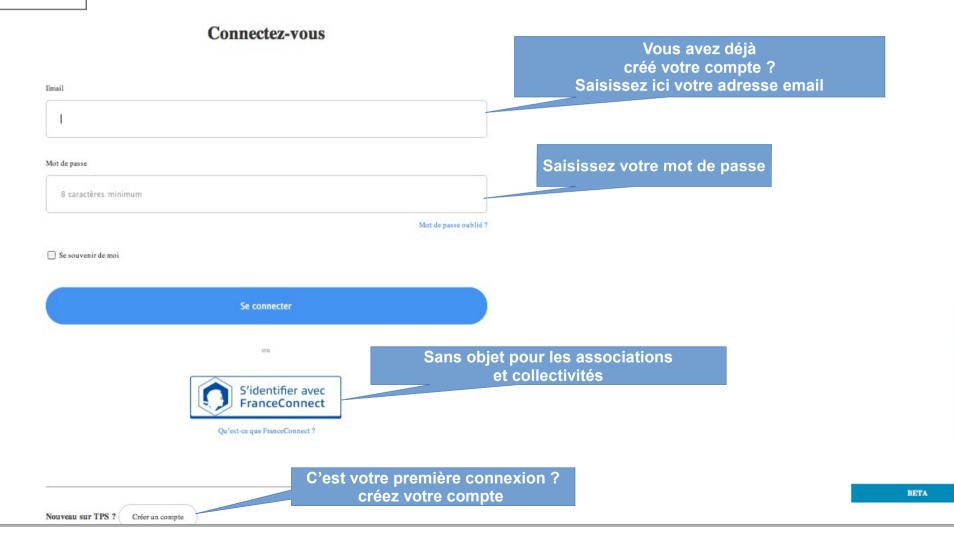
Appliquée à la politique de la ville, elle vise à moderniser et à fluidifier le circuit de gestion de vos demandes de subvention. En réduisant l'usage du papier et en accélérant la procédure de programmation pour une mise à disposition plus rapide des crédits.

L'intégralité de la procédure n'est pas encore dématérialisée, les porteurs de projet répondant aux besoins des territoires seront invités à saisir leurs projets sur « Addel » en reprenant les éléments déjà saisis sur TPS.



### <u>1ère Etape : connexion à TPS</u>

Vous devez créer votre compte TPS lors de votre première connexion avant de pouvoir déposer votre demande de subvention

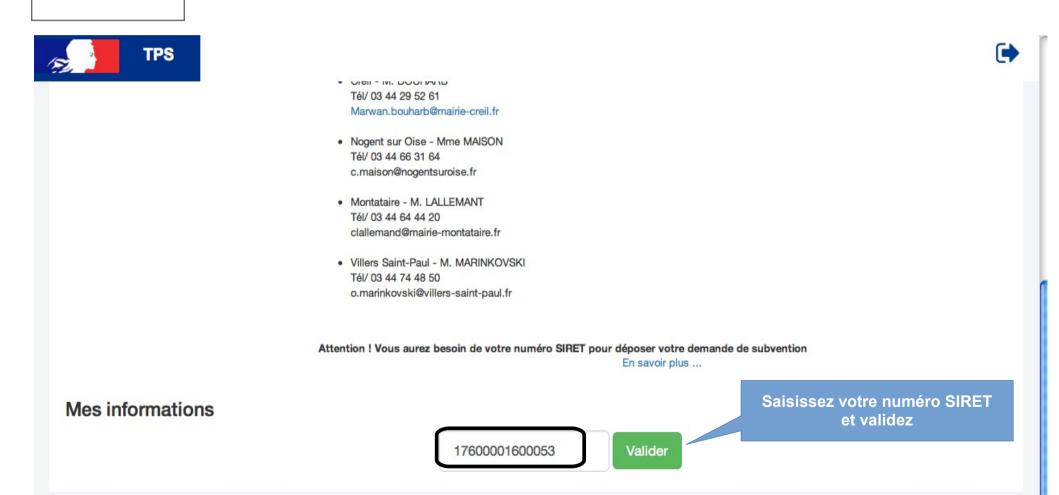




## 2ème Etape : vous accédez à l'espace d'identification de votre structure

Veuillez vous munir de votre numéro SIRET

PRÉFET DE L'OISE





PRÉFET DE L'OISE

## <u>3ème étape : Vérifiez les données de votre structure rapatriées automatiquement par TPS auprès d'autres administrations</u>

(S)

**TPS** 



Attention! Vous aurez besoin de votre numéro SIRET pour déposer votre demande de subvention

En savoir plus ...

### Mes informations

Vous êtes authentifié avec le SIRET

17600001600053

Changer de SIRET

#### PREFECTURE DE L OISE

Siret: 17600001600053 SIRET siège social: 17600001600012

Forme juridique : Service déconcentré de l'État à compétence (inter) départementale

Libellé naf : Administration publique générale

Code naf : 8411Z

Date de création : 23-06-1981

Effectif organisation : 250 à 499 salariés

Code effectif: 32

Numéro TVA intracommunautaire : FR57176000016

Adresse: PREFECTURE DE L OISE SOUS PREFECTURE 6 AVENUE DE L EUROPE 60000 BEAUVAIS FRANCE

Capital social : Exercices :

Informations récupérées auprès de l'INSEE et d'INFOGREFFE

Cochez ici

☑ J'autorise les décideurs publics à vérifier les informations de mon organisation auprès des administrations concernées. Ces informations resteront strictement confidentielles.

Passez à l'étape suivante

Etape suivante



## <u>4ème Etape : Choisissez votre territoire d'intervention en suivant les indications ci-dessous</u>



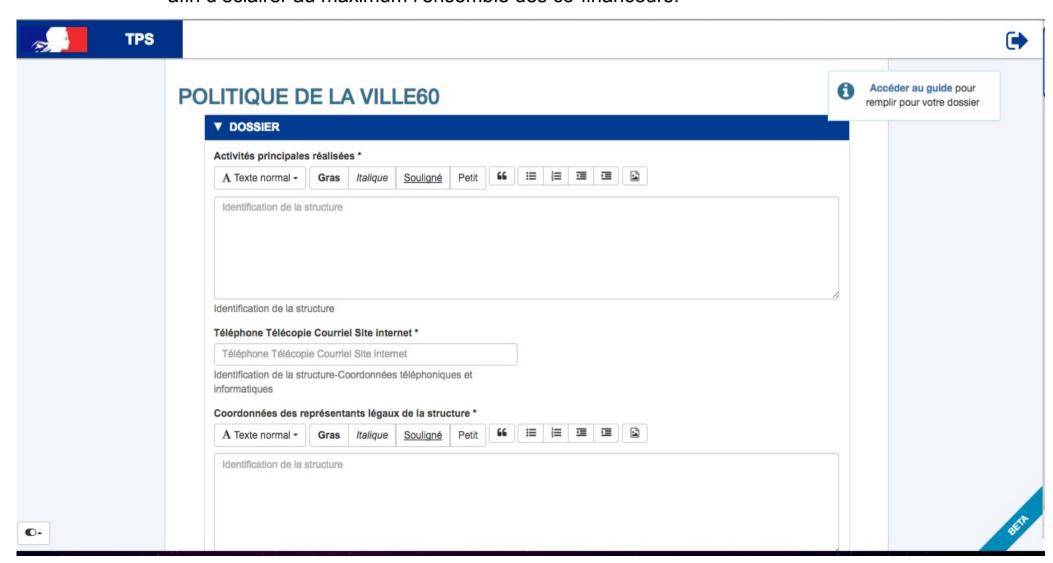


5ème étape : déposez votre demande de subvention en veillant à renseigner toutes les rubriques portant la mention « obligatoire » ou marquées d'un astérisque.

Votre demande pourra être immédiatiement validée(avis de réception automatique) ou maintenue à l'état « enregistré » avant complétude. Vous pouvez imprimer votre demande en utilisant la fonction « CTRL P »

## Le site sera automatiquement fermé à la date limite de dépôt des dossiers à minuit.

Assurez vous que l'action proposée s'inscrit bien dans les orientations du contrat de ville et de l'appel à projet. Il vous appartient par ailleurs d'être précis dans la rédaction de votre demande afin d'éclairer au maximum l'ensemble des co-financeurs.





## APRES LE DEPÔT DE VOTRE DOSSIER

A l'aide de votre compte, vous accéder à votre espace par le lien suivant :

## https://tps.apientreprise.fr/users/sign\_in

pour compléter votre demande(état enregistré/brouillon) ou suivre l'évolution de l'instruction des demandes validées. A chaque étape de l'étude de votre demande vous serez informé par messagerie. Cet espace permet également un échange avec les instructeurs de votre demande.

